

## Rapport d'étape annuel 2023

### *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*

Services de soutien à domicile et en milieu communautaire de Champlain fournit un rapport d'étape annuel, comme indiqué dans le [plan d'accessibilité pluriannuel](#). Les progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs et jalons recensés dans le plan sont décrits dans le rapport d'étape annuel.

Voici un résumé des principales réalisations en 2023 :

- 1) *Un examen annuel des politiques et des procédures relatives à la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario a été effectué.*
- 2) *Nous avons continué d'intégrer les exigences en matière d'accessibilité au processus d'acquisition de tous les biens et services, et nous tenons compte des critères en matière de conception axée sur l'accessibilité lors de la location d'installations.*
- 3) *Tous les nouveaux employés ont suivi une formation obligatoire sur la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario offerte par l'entremise du système de gestion de l'apprentissage.*
- 4) *À l'échelle provinciale, Services de soutien à domicile et en milieu communautaire a assuré la conformité des sites Web aux Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.0 (niveaux A et AA).*
- 5) *Des formats de communication accessibles ont été mis à la disposition des personnes qui en ont fait la demande.*
- 6) *Tous les affichages de poste, les convocations aux entrevues et les confirmations pour ces dernières comprennent des énoncés indiquant que des mesures d'adaptation sont disponibles sur demande.*
- 7) *Des plans d'intervention en cas d'urgence ont été établis pour les employés qui en ont besoin.*